AFPA, Coallia, France Terre d'Asile, Ligue de l'enseignement : le TOP 10 des associations les plus arrosées par l'État

01/12/2017 à 9h50

Le classement des 10 associations qui ont reçu le plus d'argent de la part des ministères en 2016

1. **154 millions d'euros** : la contribution la plus élevée en 2016 est versée, comme l'année précédente, à **l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA)** pour un montant avoisinant les 154 millions d'euros. 1er organisme de formation professionnelle de France. Création : 1949. 8 000 salariés. 735 millions de chiffre d'affaires, selon son président Yves Barou. Au bord de la cessation de paiement en 2012, l'État prête 220 millions d'euros à l'association. L'État s'est engagé également à verser 110 millions par an à l'AFPA, au titre de ses missions de service public. Sévèrement taclée pour sa gestion par la Cour des comptes en 2014, l'AFPA est devenue en 2017 un EPIC (Établissement public à caractère industriel et commercial), placé sous la tutelle conjointe des ministères de l'Emploi et du Budget.
2. **76 millions d'euros : Coallia**, anciennement Association de formation des travailleurs africains et malgaches (Aftam), a été fondée en 1962 par Stéphane Hessel. Cette association propose principalement en Ile-de-France, habitat social adapté, hébergement social,

accompagnement social, suivi médico-social (personnes âgées et adultes handicapés). Elle a perçu 76 millions d'euros, dont près de 33 millions d'euros pour l'accueil et l'hébergement des réfugiés. L'association est présidée par Jean-François Carenco, énarque, président de la Commission de régulation de l'énergie.

3. **54,3 millions d'euros :** l'association **Aurore** née en 1871, qui vient en aide à des familles en difficulté et propose de l'hébergement social. Selon son dernier rapport d'activité, l'association a accueilli 30 000 personnes en 2016, elle regroupe 1 700 salariés pour 850 bénévoles. L'association est dirigée par Eric Pliez, qui préside par ailleurs le Samu Social de Paris.
4. **52 millions d'euros**: l'**Association nationale de la recherche et de la technologie** (ANRT) perçoit 52 millions d'euros pour le financement et gestion des conventions industrielles de formation par la recherche et plate-forme de prospective FUTURIS au titre de 2015. L'ANRT rassemble les acteurs publics et privés de la recherche et développement (R&D) en France. Son objectif est d'aider à améliorer l'efficacité du système français de recherche et d'innovation et en particulier les relations public-privé. Chaque année, l'ANRT organise un prestigieux déjeuner avec différents invités renommés, le 14 mars 2017, le Premier ministre Bernard Cazeneuve s'y était rendu personnellement.
5. **44,4 millions d'euros**: l'**association France Terre d'Asile** a touché 44,4 millions d'euros de subventions étatiques pour le soutien aux centres d'hébergement et l'aide aux migrants demandeurs d'asile. L'association, largement subventionnée, vit aussi des aides de l'Union européenne et de départements. L'objectif premier de cette association fondée en 1971 est clairement idéologique : « Promouvoir, auprès de l'opinion et des pouvoirs publics, toutes les activités favorables au développement de la tradition d'asile et des migrations de droit, quelle que soit la conjoncture politique et

économique ». Selon son dernier rapport d'activité, l'association compte 858 employés et a géré 7 203 places d'hébergements en 2016.

6. **43 millions d'euros** : **Emmaüs Solidarité** a reçu 43 millions d'euros. Emmaüs Solidarité a été créée par l'abbé Pierre le 17 mars 1954, elle gère la branche « social et logement » du mouvement Emmaüs. L'association dispose de 750 salariés et 530 bénévoles pour gérer 70 centres d'accueil et d'hébergement
7. **32,6 millions d'euros**: pour le **Fonds de financement du dialogue social**. L'association de gestion du fonds paritaire national a été créée en 2015. Elle gère le « Fonds pour le financement du dialogue social » qui organise la collecte et la répartition des financements destinés aux organisations syndicales et patronales, selon la loi du 5 mars 2014. Le fonds est financé par des subventions directes de l'État et via une taxe syndicale obligatoire prélevée depuis le 1er janvier 2015 sur les entreprises et correspondant à 0,016 % de leur masse salariale brute. Le fonds est dirigé par les 5 syndicats de salariés (CFDT, CGT, CFTC, CFE-CGC, FO) et les 3 syndicats patronaux (UPA, CGPME, MEDEF) dits représentatifs, auxquels s'adjoint un commissaire du gouvernement. Au final, ce fonds rapporte plus de 100 millions d'euros par an aux 8 centrales…
8. **30,8 millions d'euros** pour le **Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'Education Populaire** (FONJEP), créé le 31 janvier 1964. Le FONJEP une association de cogestion qui réunit les représentants des administrations, ainsi que des représentants d'associations bénéficiaires de postes FONJEP. Un poste Fonjep, désigne, au sein d'une association de jeunesse et « d'éducation populaire », un emploi de salarié permanent dont le coût fait l'objet d'un cofinancement des services de l'État et parfois des collectivités. Le Fonjep est l'interface de gestion des subventions accordées par les pouvoirs publics pour ce poste dans le cadre d'une convention signée par toutes

les parties pour 1 à 3 ans renouvelables.

9. **25,9 millions d'euros : Éducation et Plein air finances** est l'association de loisirs des agents du ministères de l'Économie et des Finances. Elle propose des prestations de vacances et de loisirs pour tous les agents et retraités et accueille les enfants mineurs des agents dans des centres de vacances. EPAF emploie 275 salariés dont 53 fonctionnaires mis à disposition. Cette subvention, qui couvre plus de la moitié du budget d'EPAF, a été versée par le ministère des Finances…
10. **27,5 millions d'euros** : **La Ligue de l'enseignement**, en 2015, les députés socialistes étaient invités par Bruno Le Roux à verser une part de leur réserve parlementaire à cette association qui appelait à « faire barrage au Front national ». Créée en 1866 par Jean Macé, cette confédération regroupe 30 000 associations françaises d'éducation « populaire et laïque ». Pourtant, son siège social n'est pas situé dans une banlieue populaire mais dans une rue élégante du 7e arrondissement de Paris.

www.contribuables.org